MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 113 (2014), p. 143-156

Jean-Luc Fournet, Klaas A. Worp

Nouvelle édition des « Tablettes Batissier ». Un témoignage méconnu des fouilles de Mariette au Sérapéum ?

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Nouvelle édition des « Tablettes Batissier »
Un témoignage méconnu des fouilles de Mariette au Sérapéum ?

JEAN-LUC FOURNET*, KLAAS A. WORP**

François Lenormant[1] n'avait pas encore quinze ans quand il publia en 1852 un codex de cinq tablettes cirées (*tabulae ceratae*) rapporté en France par un agent consulaire du nom de Batissier et entré l'année précédente au Cabinet des médailles (Paris)[2]. Si cet article – le premier de sa féconde carrière, adressé à son maître en paléographie grecque, le philologue Karl Benedikt Hase[3] – lui valut une bourse d'études, son inexpérience ajoutée au manque d'avancement de la science papyrologique ne lui permettait pas de donner une édition satisfaisante de ces tablettes, du reste de lecture difficile : il produisit un texte déficient et se méprit sur son interprétation (y voyant les comptes d'un entrepreneur au lieu d'un cahier d'écolier). Un successeur, bénéficiant des rapides avancées de la papyrologie, aurait eu plus de chance, mais l'édition de Fr. Lenormant ainsi que le codex lui-même semblent être tombés dans l'oubli : le texte ne fut jamais réimprimé dans le *Sammelbuch* (qui aurait dû l'accueillir s'il s'était bien agi de comptes) ou d'autres anthologies[4]. Le contresens de Fr. Lenormant sur la

* École pratique des hautes études – UMR 8167 (Paris).
** Papyrological Institute, University of Leiden.

1 Sur l'archéologue, helléniste et orientaliste François Lenormant (1837-1883), fils de l'archéologue Charles Lenormant (1802-1859), cf. È. Gran-Aymerich, *Dictionnaire biographique d'archéologie*, Paris, 2001, *s. n.* (avec bibliographie), réédité, avec la *Naissance de l'archéologie moderne* du même auteur, dans *Les chercheurs du passé 1798-1945*, Paris, 2007 (la notice sur Fr. Lenormant est p. 936-937). Voir aussi M.L. Bierbrier, *Who was Who in Egyptology?*, 4e éd., Londres, 2012, *s. n.*

2 Fr. Lenormant, « Lettre à M. Hase sur des tablettes grecques trouvées à Memphis », *Revue Archéologique* 8.2, 1852, p. 461-470.

3 Ou, puisqu'il devint français, Charles Benoît Hase (1780-1864). Sur ce personnage, connu pour ses travaux dans le domaine des manuscrits grecs et pour sa monumentale réédition augmentée du *Thesaurus Graecae Linguae*, toujours d'une aide précieuse, cf. È. Gran-Aymerich, *op. cit.* [n. 1], *s. n.*

4 L'édition de Fr. Lenormant, encore citée par W. Engelmann (*Bibliotheca Scriptorum Classicorum et Graecorum et Latinorum*, 7e éd., Leipzig 1858, p. 731), ne l'est plus par P. Viereck (« Bericht über die ältere Papyrusliteratur », *Bursian's Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft*, Bd. 98 = 26. Jahrgang 1898, 3, Abteilung: Altertumswissenschaft, Leipzig, 1899, p. 135-186), ni par N. Hohlwein (*La Papyrologie grecque : Bibliographie raisonnée. Ouvrages publiés avant le 1er janvier 1905*, Louvain, 1905).

BIFAO 113 (2014), p. 143-156 Jean-Luc Fournet, Klaas A. Worp
Nouvelle édition des « Tablettes Batissier ». Un témoignage méconnu des fouilles de Mariette au Sérapéum ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nature du texte fut corrigé en 1937 par P. Collart[5], suivi en 1952 par R.A. Pack[6], qui cependant donna une description erronée du codex : « A schoolboy's notebook (alphabets, accounts, etc.). F. Lenormant, Rev. Arch. 8, Partie 2 (1852) 461-70 (? ; *eight* waxed tablets forming a cod(ex)) » (c'est nous qui soulignons) – description reprise par la suite[7]. Pire, on semble avoir perdu la trace des tablettes jusqu'en 1990[8].

Récemment, par une heureuse coïncidence, un des présents auteurs fut amené à consulter l'inventaire des tablettes dressé par P. Cauderlier en 1990, où le codex de Fr. Lenormant est indiqué comme étant conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale, sous le numéro d'inventaire 2563D[9]. L'autre auteur parvint ensuite à identifier la localisation exacte des tablettes, à savoir le Cabinet des médailles, qui constitue un département de la Bibliothèque nationale de France, doté de ses propres collections[10]. Après cette « redécouverte », une autopsie de l'original nous persuada de la nécessité de republier le codex. Certes, notre réédition est loin de résoudre tous les problèmes – du fait d'un état de conservation de la surface de la cire qui rend la lecture du texte difficile – mais elle aura au moins le mérite de sortir définitivement de l'oubli les « Tablettes Batissier » et de jeter quelques lumières sur son éponyme, qui laissa son nom à d'autres papyrus[11].

Provenance

Les informations sur la provenance et l'histoire récente de ce codex sont données à la fois succinctement par Fr. Lenormant dans sa publication et de façon plus détaillée par le livre d'inventaire du Cabinet des médailles, ainsi que par la notice que publia son conservateur adjoint, Anatole Chabouillet, dans le *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées*

5 P. Collart, « Les papyrus scolaires », dans *Mélanges A.-M. Desrousseaux*, Paris, 1937, p. 69-80, nº 14.

6 R.A. Pack, *The Greek and Roman Literary Texts from Greco-Roman Egypt*, Ann Arbor, 1re éd., 1952, nº 2144 ; 2e éd., 1965, nº 2730.

7 G. Zalateo, « Papiri scolastici », *Aegyptus* 41, 1961, p. 202, nº 360 (« 8 T(avolette) c(erate) ») ; J. Debut, « Les documents scolaires », *ZPE* 63, 1986, p. 254, nº 23 (« huit tablettes de cire formant cahier ») ; R. Cribiore, *Writing, Teachers, and Students in Graeco-Roman Egypt*, *American Studies in Papyrology* 36, 1996, nº 399 (« Notebook of 8 waxed tablets »). Il est absent chez E. Ziebarth, *Aus der Antiken Schule: Sammlung griechischer Texte auf Papyrus, Holztafeln, Ostraka*, 2e éd., Bonn, 1913.

8 Pack² ne donne aucune localisation. R. Cribiore le présente comme « not found ».

9 P. Cauderlier, « Les tablettes grecques d'Égypte : inventaire », dans É. Lalou (éd.), *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'Époque moderne. Actes du colloque international du C.N.R.S., Paris 10-11 octobre 1990, Bibliologia* 12, 1992, p. 63-96. La tablette porte les nos 77-81 (p. 77-78).

10 Aussi la cote « T. Paris BNF inv. D 2563 » donnée dans le Mertens-Pack³ (consulté le 28/07/2012) ne permet-elle pas de localiser correctement l'objet en ne signalant pas qu'il se trouve au Cabinet des médailles. Sur le Cabinet des médailles ou Département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, probablement le plus ancien musée français, qui est installé depuis 1917 dans le site historique de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu, cf. <www.bnf.fr/fr/collections_et_services/dpts/s.departement_monnaies_medailles.html> (consulté le 28 juillet 2012).

11 Nous remercions le directeur du Cabinet des médailles, Michel Amandry, et Mathilde Avisseau-Broustet, conservateur en chef, pour leur accueil ainsi que pour l'autorisation de publier les photos qu'ils nous ont très aimablement procurées.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la Bibliothèque impériale de 1858[12]. Le codex aurait été « trouvé à Memphis sur une momie »[13] et rapporté par un certain M. Batissier, qui le céda au Cabinet des médailles en 1851. C'est précisément l'époque où l'égyptologue français Auguste Mariette, en mission pour l'État français, entreprend des fouilles à Saqqara (1850-1854), qui aboutirent à la découverte et au dégagement du Sérapéum de Memphis, et il est tenant de penser que notre codex proviendrait de Saqqara[14].

L'hypothèse qu'on peut tirer de cette coïncidence de dates prend corps à la lecture du journal de fouilles d'A. Mariette publié après sa mort par Gaston Maspero[15]. Le 5 novembre 1851, A. Mariette reçoit en effet la visite de Louis Batissier (1813-1882), alors agent consulaire de France à Suez en même temps que secrétaire particulier du consul général à Alexandrie. Ce personnage n'est pas qu'un diplomate[16] : il a commencé sa carrière à 25 ans comme correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques et est devenu, un an plus tard, inspecteur des monuments historiques du département de l'Allier. Après une thèse en médecine (1842), il se fait connaître par de nombreux travaux dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art, notamment son *Histoire de l'art monumental de l'Antiquité et du Moyen-Âge* (Paris, 1845, 2e éd. refondue, 1860). En 1846, il est envoyé en mission scientifique en Italie, Grèce, Syrie et Asie Mineure et, deux ans plus tard (10 juin 1848), il devient agent consulaire rétribué ayant le titre de consul de France à Suez, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1861.

L'arrivée de L. Batissier à Saqqara n'est pas à mettre entièrement sur le compte de son intérêt pour l'archéologie : A. Mariette connaît en cette année 1851 de graves problèmes avec

12 La notice du livre d'inventaire se trouve dans le volume portant la mention « Cabinet des médailles | Acquisitions | D | 1850-1857 », p. 133, à l'année 1851 (« aut(orisation) du 7 nov(embre) », feuille 224). Nous la reproduisons ici : « <n°> 2563 : <Acquisition> Mr. Lecler, 8 rue Boursault, ancien Rep(résentan)t à la Constituante de 1848. \Conseill(er) Cour des C(om)ptes en 1885/ (pr Mr Bâtissier). | Polyptyque ou πινακίδες : tablettes antiques en bois | de sycomore, formant un cahier de cinq feuillets, y | compris le recouvrement, enduites de cire et portant | gravées avec le style les notes d'un entrepreneur | Égyptien, nommé Papnuthius. Le caractère de ces | notes, conçues en grec, semble indiquer l'âge des | Ptolémées.– Rapporté d'Égypte par M. Bâtissier | agent consulaire de France à Suez et publié dans | la Revue Archéologique, livraison du 15 novembre 1851. » Cette notice correspond, presque mot pour mot, à celle que rédigea A. Chabouillet dans le *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1858, p. 613.

13 Fr. Lenormant, *loc. cit.* [n. 2], p. 461. Cette provenance n'est pas donnée dans le livre d'inventaire.

14 Signalons dès maintenant qu'A. Mariette mentionne dans un registre intitulé (ultérieurement) *Inventaire rédigé par Mariette des monuments entrés au Louvre (Musée égyptien) par suite de ses fouilles au Sérapéum de Memphis (4 cahiers)* au n° 5274 des « tablettes en bois avec inscriptions grecques tracées sur cire noire », trouvées « au milieu des momies grecques à l'est de la grande pyramide de Sakkarah » (Archives des musées nationaux, *7DD10bis). Il serait tentant d'y reconnaître nos tablettes si la date donnée pour la découverte (« 20 Xbre 1852 ») ne rendait cette identification impossible : les tablettes Batissier sont entrées au Cabinet des médailles en 1851. Nous remercions Elisabeth David (musée du Louvre), biographe d'A. Mariette, d'avoir porté à notre connaissance ce registre qu'elle a récemment redécouvert.

15 A. Mariette-Pacha, *Le Sérapéum de Memphis. Publié d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero* I, Paris, 1882.

16 Ce personnage fait l'objet d'une notice très courte dans M.L. Bierbrier, *Who was Who in Egyptology?*, 4e éd., Londres, 2012, *s. n.* On consultera surtout l'excellente notice d'A. Legendre dans le *Dictionnaire critique des historiens de l'art* en ligne sur le site de l'*Institut National d'Histoire de l'Art* (<inha.fr/spip.php?article2183> consulté le 29 juillet 2012) et l'article de M.-Th. Téty, « Louis Batissier : une vie d'écrivain sous le signe de l'archéologie », *Fédération des sociétés savantes du Centre de la France. Compte rendu du Congrès de Moulins du 24 au 26 mai 2002*, *Société d'émulation du Bourbonnais*, p. 99-116. On notera que son nom est souvent orthographié « Bâtissier » (avec un accent circonflexe), mais, dans les documents autographes que nous avons pu consulter, il signe toujours « Batissier ».

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'administration du khédive Abbas, qui lui reproche de fouiller sans autorisation (*firman*). L'avenir des fouilles du Sérapéum et le sort des antiquités trouvées sont alors pendants. Arnaud Le Moyne, consul général de France (1849-1852)[17], mande L. Batissier auprès d'A. Mariette pour aider aux négociations. Dans son journal, A. Mariette lui consacre quelques lignes très élogieuses : « J'aime à rappeler le souvenir de cet excellent ami, dont les conseils m'ont été si souvent utiles. Tant que les fouilles ont duré, M. Bâtissier est resté mon confident et mon avocat le plus dévoué auprès du Consul-général et du gouvernement français. »[18]

On apprend par une autre source, Arthur-Ali Rhoné[19], amateur et érudit qui visita les fouilles d'A. Mariette à cette époque, que L. Batissier, alors que A. Mariette avait épuisé les fonds de sa mission, lui apporta son soutien financier personnel avant que l'Assemblée nationale ne votât le 7 août 1851 un crédit de 30 000 francs pour la continuation des fouilles du Sérapéum. Selon A.-A. Rhoné, L. Batissier aurait joué un rôle dans les démarches qui conduisirent à l'attribution de cette dotation : L. Batissier parla des difficultés d'A. Mariette ainsi que de ses exceptionnelles découvertes à Félix de Saulcy, archéologue, numismate et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[20]. Tous les deux s'étaient retrouvés à Alexandrie sur le paquebot qui ramenait de Beyrouth à Marseille F. de Saulcy, de retour d'une mission archéologique en Syrie. Arrivé à Paris, F. de Saulcy saisit l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui, sur une motion de Charles Lenormant (16 mai 1851), demanda expressément au gouvernement d'aider A. Mariette, ce qui fut décidé à l'Assemblée nationale le 7 août de la même année[21].

Étant donné le rôle de génie tutélaire que joua L. Batissier[22], il n'est pas invraisemblable qu'A. Mariette l'ait remercié en lui offrant quelques pièces d'intérêt secondaire, trouvées dans

17 Ainsi que collectionneur. Sa collection a été vendue après sa mort en janvier 1891 à l'hôtel Drouot à Paris (cf. le catalogue *Antiquités Égyptiennes, collection de M. le Chevalier Le Moyne ancien consul général de France en Égypte : Vente à Paris, Hôtel Drouot salle n. 4, les 30 Avril et 2 Mai 1891*, Paris, 1891).

18 A. Mariette-Pacha, *op. cit.* [n. 15], p. 44, n. 1.

19 Sur ce personnage, cf. M. Volait, « Arthur-Ali Rhoné (1836-1910) », *Socio-anthropologie* 19, 2006 (<socio-anthropologie.revues.org/index543.html>, consulté le 28 juillet 2012).

20 Sur Félix (ou Félicien) de Saulcy, cf. È. Gran-Aymerich, *op. cit.* [n. 1], *s. n.*

21 A. Rhoné, *L'Égypte à petites journées. Études et souvenirs*, Paris, 1877, p. 225 : « Par un heureux hasard, M. de Saulcy, revenant alors de Syrie, avait fait route avec M. Bâtissier, consul de Suez, qui soutint les travaux de ses propres deniers après l'épuisement des fonds de la mission, et avec un artiste de grand talent, M. Barbot, qui rapportait en France de magnifiques dessins des fouilles. Frappé de ce qu'il voyait et de ce qu'il apprenait, M. de Saulcy, dès son arrivée à Paris, en avait saisi l'Académie, qui, sur la motion de M. Ch. Lenormant, avait sollicité la protection du gouvernement, et le 16 août, sur la proposition de M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, l'Assemblée nationale avait voté un crédit de 30 000 francs pour la continuation des fouilles du Sérapéum. » Le récit de Rhoné est confirmé par celui que fit de Saulcy, « Fouilles du Sérapéum de Memphis », dans le *Constitutionnel* du 9 décembre 1854, p. 2, fin de la colonne 2 : « Je me souviens de l'effet que produisit sur moi l'annonce de ces découvertes quand, dans les premiers jours d'avril 1851, j'en entendis parler à Alexandrie par un jeune artiste français de grand talent, M. Barbot, et par M. Batissier, alors consul de France à Suez, qui, tous les deux, vinrent prendre passage sur le paquebot qui m'amenait de Beyrout à Marseille. » L'arrivée de la nouvelle du vote de l'Académie des inscriptions et belles-lettres puis de l'Assemblée nationale est racontée par A. Mariette-Pacha (*op. cit.* [n. 15], p. 34 et p. 40).

22 L. Batissier s'est aussi occupé du rapatriement de certaines antiquités découvertes par A. Mariette au Sérapéum comme le montre un extrait des Procès verbaux du conservatoire pour l'année 1851 (f^{o} 75 r^{o}-v^{o}) : « M^{r} de Longpérier [conservateur des antiques au musée du Louvre] a reçu une lettre de M^{r} Batissier, qui, comme vice-consul français, s'est emparé des figures de bronze trouvées par M^{r} Mariette dans les ruines du Serapéum. | Les caisses qui les contiennent arriveront incessamment à Marseille. » Suivent immédiatement quelques informations sur les découvertes d'A. Mariette : « M^{r} Batissier a visité avec M^{r} Mariette les souterrains nouvellement découverts. Les sarcophages lui ont paru fort beaux. Un seul d'entre eux est décoré d'hiéroglyphes » (Archives des musées nationaux, *1BB10). Nous remercions Elisabeth David de nous avoir fait connaître ces minutes.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les couches supérieures ou les déblais qui recouvraient le Sérapéum qu'il était en train de dégager. Ce n'est d'ailleurs pas la seule antiquité que L. Batissier rapporta d'Égypte en 1851[23]. Sept vases provenant assurément de Memphis furent aussi envoyés en 1879 au musée de Moulins (préfecture de l'Allier, département dont est originaire L. Batissier)[24].

Signalons à l'intention des papyrologues que L. Batissier est aussi connu pour avoir donné au Louvre plusieurs papyrus égyptiens et grecs[25], dont deux papyrus d'Homère provenant de la Vallée des Rois et entrés au Louvre en 1855 et 1856[26].

Pour revenir à nos tablettes, ajoutons que ce n'est peut-être pas un hasard si Louis Batissier, de retour en France, les a confiées à François, fils de Charles Lenormant[27]. On l'a vu, ce dernier joua en effet un rôle décisif dans les pressions que l'Académie des inscriptions et belles-lettres fit sur le gouvernement pour obtenir la poursuite des fouilles du Sérapéum[28].

Datation

Suivant la notice du livre d'inventaire du Cabinet des médailles (ou celle du catalogue imprimé), P. Cauderlier date le codex de l'époque ptolémaïque[29]. Cette datation n'est pas sans laisser sceptique pour plusieurs raisons[30]. Tout d'abord, les tablettes écrites (*tabulae*)

23 La plus célèbre est peut-être la stèle de Tapéret, entrée au Louvre en 1851 (Don Batissier E 52, cf. G. Andreu, M.-H. Rutschowscaya, Chr. Ziegler, *L'Égypte au Louvre*, Paris, 1997, p. 171-174, n° 83). Signalons aussi, à titre d'exemple, une gourde en céramique : « (inv. 1252) Trouvé en Égypte et donné au musée vers 1851 par M. Louis Batissier » (E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, Paris, 1897, p. 1 et pl. 3, 2). Les dons de Batissier au Louvre datent des années 1850, 1851, 1852 et 1855 et consistent, outre la stèle de Tapéret, en amulettes, vases communs et quelques sandales isolées (nous devons ces informations à Elisabeth David, que nous remercions). Cf. *Les Donateurs du Louvre* [catalogue de l'exposition du musée du Louvre, 4 avril-21 août 1989], Paris, 1989, p. 142.

24 Aujourd'hui le musée Anne de Beaujeu (Place du colonel Laussedat, 03000 Moulins). Les objets (inv. 4.3.1-4.3.7) sont enregistrés comme « Fonds ancien Batissier ». Nous remercions Judith Hénon, directrice du musée Anne de Beaujeu, et Maud Leyoudec, des informations qu'elles ont eu la gentillesse de nous fournir sur ces objets en même temps que divers documents concernant L. Batissier.

25 Une recherche dans *Trismegistos Texts* (Inventory = Batissier) donne 21 entrées (consulté le 29 juillet 2012).

26 *P. Paris* 3 bis (Mertens-Pack³ 952, réédité, avec un autre fragment, par Cl. Gallazzi, *RivFil* 124, 1996, p. 385-407) et 3 ter (Mertens-Pack³ 772, réédité, avec deux autres fragments, par Cl. Gallazzi, *ZPE* 112, 1996, p. 183-188). Ces papyrus, qui portaient jadis le nom de « papyrus Batissier » (cf. A. Lefèvre, *La Grèce antique. Entretiens sur les origines et les croyances*, Paris, 1900, p. 105, ou M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque* I, Paris, 1887, p. 100, qui se trompe sur le chant de l'*Iliade* [il s'agit du chant VI et non I]), ont été remis à Adrien de Longpérier, conservateur des antiques des musées impériaux, qui les publia dans le *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, 1/7 juillet 1855, p. 61-65 et 2/5 mai 1856, p. 39-40, réédité dans *P. Paris*, p. 114-123. Le second a été envoyé du Caire par L. Batissier dans une enveloppe !

27 Fr. Lenormant (*loc. cit.* [n. 2], p. 461) écrit : « Elles m'ont été remises par lui (sc. Batissier) et il me fit l'honneur de s'adresser à moi pour lui lire les caractères qui s'y trouvent tracés. »

28 A. Mariette, *op. cit.* [n. 15], p. 34 : « Dans la séance du 16 mai 1851, l'Académie des inscriptions, informée par M. Lenormant des résultats produits par la découverte du Sérapéum, a décidé qu'il serait écrit en son nom aux ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères, et que son bureau, composé de MM. Guizot et Walckenaer, se rendrait auprès des deux ministres pour leur demander que tout l'appui du gouvernement me soit donné. » Signalons que Ch. Lenormant avait déjà soutenu la demande faite en 1850 par A. Mariette pour obtenir une mission scientifique en Égypte dans un rapport que fit l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lu dans sa séance du 21 juin 1850 et transmis au ministre de l'Instruction publique (reproduit dans A. Mariette, *op. cit.* [n. 15], p. 101-105). On sait que cette demande fut acceptée et qu'A. Mariette put ainsi se rendre en Égypte et commencer la même année ses fouilles à Saqqara.

29 P. Cauderlier, *loc. cit.* [n. 9], p. 77.

30 Elle n'avait déjà pas convaincu G. Zalateo (*loc. cit.* [n. 7]), qui propose le IV^e^ s. apr. J.-C. (sans argumenter cette date, qui ne repose pas sur une analyse paléographique, puisqu'il n'a

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Égypte[31] sont presque toutes assignées aux époques romaine et byzantine[32]; l'époque ptolémaïque n'est représentée que par ces « Tablettes Batissier » (Worp, nº 258) et par un texte communément cité comme *SB* I 5621 (Worp, nº 270 = Cauderlier, nº 296), un pentamètre grec sur ce qui ressemble à une étiquette de momie réutilisée. Or, la réédition de ce dernier l'a assigné aux IIe-IIIe s. apr. J.-C.[33], ce qui confère aux « Tablettes Batissier » le statut, assez peu satisfaisant, d'unique exception.

L'analyse paléographique achève de confirmer l'impossibilité d'une datation préromaine. L'écriture est en effet typique du IVe s. apr. J.-C., sans pour autant que ne soit exclu le début du Ve s. apr. J.-C.[34]

Ajoutons que le nom Papnouthios, qui se lit en **3b** et **4b** du codex, n'est guère attesté en Égypte avant le IVe s. apr. J.-C.

Description

Nous avons affaire à un codex de cinq tablettes de bois[35] reliées par des cordelettes (aujourd'hui disparues, remplacées par des neuves) passant par quatre trous aménagés le long d'un des grands côtés (pl. 1-2). Les tablettes font 10,9 cm de largeur × 4,4 cm de hauteur × 0,4 cm d'épaisseur (**3** : 0,7 cm ; **4** : 0,3 cm). Les deux faces de chaque tablette sont évidées sous la forme d'une cuvette rectangulaire (2,5 à 2,7 cm de hauteur × 9 cm de largeur) destinée à recevoir une fine couche de cire. Les deux tablettes des extrémités présentent des faces externes (**1a** et **5b**) non pourvues de cuvette et ne sont donc pas inscrites.

Comme d'habitude, des entailles (dont trois obliques) ont été effectuées sur l'épaisseur des tablettes de façon à indiquer leur ordre de succession au cas où elles se trouveraient déreliées (pl. 3)[36].

Le texte a été inscrit au stylet dans la cire qui est maintenant de couleur noire ou plomb. La couche de cire, très fine, a parfois disparu, ce qui rend la lecture très malaisée, et l'écriture ne peut alors se deviner que lorsque le stylet a entamé le bois.

pas pu voir l'objet). Cette date a été reprise par J. Debut (*loc. cit.* [n. 7]) et R. Cribiore (*op. cit.* [n. 7]). B. Legras, « Morale et société dans la fable scolaire grecque et latine d'Égypte », *Cahiers Glotz* 7, 1996, p. 54, n. 12, continue à retenir la datation ptolémaïque, reproduite par P. Cauderlier, en s'appuyant sur les « Tablettes Batissier » pour établir que les tablettes étaient utilisées dans le cadre scolaire dès le IIIe s. av. J.-C.

31 K.A. Worp, *A New Survey of Greek, Coptic, Demotic and Latin Tabulae Preserved from Classical Antiquity,* Leuven, 2012 (= *Trismegistos Online Publications* 6).

32 Et de fait, l'érudition moderne situe le développement du codex comme support d'écriture en Égypte à l'époque romaine. Cf., en particulier, C. Roberts, T.C. Skeat, *The Birth of the Codex,* Londres, 1983, et J. van Haelst, « Les origines du codex », dans A. Blanchard (éd.), *Les début du codex*, *Bibliologia* 9, 1989, p. 13-35.

33 Fr. Baratte, B. Boyaval, « Catalogue des étiquettes de momies du musée du Louvre. (C.E.M.L.) - Textes grecs. 3ème partie », *CRIPEL* 4, 1976, p. 188 (= *T. Mom. Louvre* 739).

34 On relévera que P. Collart, *loc. cit.* [n. 5], n'assigne pas de date.

35 Selon la notice du livre d'inventaire et du *Catalogue général* d'A. Chabouillet, il s'agirait de sycomore.

36 Voir, par exemple, *P. Kell.* IV, p. 20.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Format

S'il y a de nombreuses *tabulae* indépendantes d'environ 4,5 × 11 cm (ce qui est la dimension moyenne d'une étiquette de momie), des codex de tablettes de ces dimensions sont rares. Le récent *Survey* de K.A. Worp n'enregistre comme exemples d'ensembles de tablettes d'un maximum de *ca.* 5 × 12 cm (étiquettes de momie réutilisées mises à part) que les pièces suivantes :

22 = *P. Benaki Mus.* 6 et 7 : 7 × 11,5 cm (une tablette d'un ensemble perdu) ;
90 = *Enchoria* 17, 1990, p. 35 : 8 × 6 cm ;
96 = *P. Narm 2006*, nº 14 : 10 × 4,5 cm ;
111 = *JJP* 31, 2001, p. 7-8 : 7 × 11,5 cm ;
131 = *PSI Congr. XXI* 11 : 6,7 × 6,8 cm ;
135 = Universitätsbibliothek Freiburg, inv. AE 922 (491) : 9,3 × 7,4 cm ;
163-165 = minicodex de Kellis : 8 × 5,5 cm (Homère), resp. 8,2 × 6,4 cm (fractions) ;
201 = *SB* IV 7451 : 9,1 × 5,7 cm ;
202 = *O. Petrie* 398 descr. : 7,5 × 3 cm ;
216 = *P. Bingen* 8 : respectivement 7,8 × 9,3, 7,9 × 12 et 8 × 10,4 cm.

La plupart des *tabulae* sont sensiblement plus grandes. Quand leurs dimensions semblent se rapprocher de celles de notre codex, il s'agit le plus souvent de pièces incomplètes. En fin de compte, nous ne pensons pas pouvoir dégager une typologie propre aux codex de tablettes. Le bois était un matériau précieux en Égypte et les dimensions des codex, même de petit format, ont pu être dictées par des facteurs qui échappent à toute analyse.

Contenu

Les deux alphabets qui commencent ce codex (**1b** et **2a**) incitent à y voir un codex de nature scolaire[37]. L'écolier y a recopié les lettres dans l'ordre alphabétique, sans celles à valeur numérale ; il semble que, dans son second essai (**2a**), il n'ait pas terminé.

2b est illisible ou, en tout cas, les traces visibles ne semblent pas faire sens.

3a-4b offrent un texte continu de même nature, qui paraît être un exercice de calcul ou de comptabilité. **3a** commence avec la phrase Λόγος τοῦ κέρματος τοῦ | δικνηθέντος (l. δεικνυθέντος) qui pourrait signifier « compte (ou calcul) de l'argent qui a été montré ». Ce qui suit est articulé par τὸ πρῶτον « premièrement », par τ̣ὸ δ̣ε̣ύ̣τ̣ε̣ρον « deuxièmement » en **3b** et par τὸ τ̣ρ̣ί̣τ̣ον « troisièmement » en **4a**. Il y est question de *knidia* (?)[38] et de talents.

37 Les autres usages de l'alphabet (par exemple, magique ; cf. F. Dornseiff, *Das Alphabet in Mystik und Magie*, Berlin, 1922) ne sont pas ici vraisemblables. Pour les alphabets dans les documents scolaires, cf. R. Cribiore, *op. cit.*, p. 37-40, et *ead.*, *Gymnastics of the Mind. Greek Education in Hellenistic and Roman Egypt*, Princeton, 2001, p. 164-167.

38 Sur ce type d'amphore, cf. N. Kruit, K.A. Worp, « Geographical Jar Names: Towards a Multi-Disciplinary Approach », *APF* 46, 2000, p. 80-82.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Étant donné qu'on a affaire à un cahier d'écolier, on attendrait des calculs du type « x *knidia* au taux de x talents par *knidion* font x talents », mais les traces qui restent ne permettent pas de retrouver cette structure. On pourrait partiellement résoudre le problème en découpant la séquence ΚΝΙΔ̣ (**3a**, 3) en κν(ίδια) ιδ « 14 *knidia* » et supposer que cette quantité correspond à un nombre de talents. On attendrait cependant au IV^e^ s. apr. J.-C. une marque d'abréviation après ΚΝ. Dans la mesure où le signe qui suit ΚΝΙΔ̣ ne ressemble pas à un chiffre, mais pourrait être le sigle des talents précédant celui des myriades, l'écolier aurait-il oublié d'écrire le nombre de *knidia* ?

Au IV^e^ s. apr. J.-C., quelques *knidia* peuvent atteindre plusieurs myriades de talents. Or, ce qui suit (μυρ.) n'est pas clair (α̣ suivi de 3 ou 4 caractères), pas plus que la séquence μο() ̣δ ̣ : interpréter Ṁ comme μ(άτια), μ(έτρα) ou μό(διοι) ne clarifie pas le sens général ; on peut se demander, en désespoir de cause, si Ṁ n'est pas un équivalent du symbole des myriades qui précède (Ϙ) et interpréter la séquence comme une quantité de talents (au moins x + 4 myriades [de talents]). Néanmoins, cela n'aboutit pas à un texte compréhensible et oblige à voir le même sigle réalisé de deux façons très différentes dans la même ligne. On retrouve probablement le même sigle en **4b**, 2, sans que le contexte soit plus clair.

3b est la continuation des calculs. Après τὸ δ̣εύτ̣ερον, on serait tenté de lire ΚΝΑ̣ ou ΚΝΔ̣ pour κν(ίδιον) α ou κν(ίδια) δ̣, mais la lecture est des plus douteuses. Il est tout aussi incertain que les traces qui suivent soient des lettres (on attendrait le symbole des myriades suivi d'un chiffre). Au début de la l. 2, on peut se demander s'il ne faut pas lire ὁ̣μοῦ {μου} « ensemble », introduisant le total du calcul (cf. **4b**, 1). Ce qui suit est plus clair : δ(ιὰ) Παπνουθί̣[ου] (cf., là aussi, **4b**, 1) « par l'intermédiaire de Papnouthios » (se rapportant à un versement ou à une livraison). La dernière ligne mentionne au moins 4 myriades de talents suivies par quelque chose que nous ne sommes pas parvenus à lire.

4a appartient toujours aux mêmes calculs, mais le texte est presque entièrement illisible. La lecture τὸ τ̣ρί̣τ̣ον elle-même est incertaine, quoique correspondant bien aux traces et appuyée par les τὸ πρῶτον et τὸ δ̣εύτ̣ερον qui précèdent. Nous avons essayé de lire, à nouveau, un symbole des talents à la fin de la l. 1, mais cette lecture est des plus hypothétiques.

4b commence par une ligne qui donne une séquence parallèle à celle de **3b**, 2-3 : il est question d'un versement effectué par Papnouthios (ὁ̣μοῦ διὰ Παπνουθίου suivi par un montant : 1, 4 ou 30 myriades [probablement de talents]). La l. 2 concerne un autre versement effectué, cette fois-ci, par une personne dont le nom commence par Τα-. Dans la séquence qui suit (μ() ἀϲκ), on retrouve le sigle de **3a**, 3 (Μ ou Ṁ), que nous n'avions pu résoudre, suivi de 1220.

En conclusion, le texte des faces **3a-4b** semble présenter des essais de comptes ou de calculs à des fins comptables. Les alphabets des faces **1b-2a** suggèrent que ces calculs ont été recopiés par un écolier, soit comme des exercices d'écriture, soit pour s'initier au métier de comptable. Il ne nous a cependant pas été possible de comprendre le détail des opérations du fait du mauvais état de conservation de la couche de cire.

BIFAO 113 (2014), p. 143-156 Jean-Luc Fournet, Klaas A. Worp
Nouvelle édition des « Tablettes Batissier ». Un témoignage méconnu des fouilles de Mariette au Sérapéum ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Édition

« Tablettes Batissier », Cabinet des médailles, D 2563
IVe-déb. Ve s. apr. J.-C.
Memphis (Saqqara)

Nous figurons l'emplacement des trous de reliure par des • • • •.

Le texte de l'édition *princeps* est donné à droite de notre texte, en majuscules comme dans l'édition.

Tablette 1

- **1a** [= 1[39]] : face externe, vierge

- **1b** [= 2] : 3 lignes. Alphabet [PL. 4 haut]

1	α β γ δ ε ζ η θ̣	A, A, B, Γ, Δ, E.....Θ
2	ι κ λ μ ν ξ ο [π]	I, K, Λ, M, N, Ξ, O.....
3	ρ c τ υ φ χ ψ ω	P, Σ, T, Y, Φ, X, Ψ, Ω
	• • • •	

1. θ̣ : partiellement incisé dans le bois.
2. On ne voit rien après le ο où la couche de cire a presque entièrement disparu. Il est probable que le π était séparé du ο par un espace plus important qu'ailleurs.
3. L'élève a été gêné par le bord de la cuvette qui l'a empêché de réaliser le bas des lettres.

Tablette 2

- **2a** [= 3] : 2 ou 3 lignes. Alphabet [PL. 4 bas]

	• • • •	
1	α β γ δ ε ζ η	A, B, Γ, Δ, E.....H
2	θ ι κ λ̣ *traces*	Θ.....N, Ξ.....
3	*traces ?*	Π..... .

1. Entre γ et δ il y a un *vacat* que l'élève a sauté peut-être parce que la couche de cire présentait une surface accidentée.
2. λ̣ très incertain. Ce qui suit semble incompatible avec les lettres de l'alphabet et ne semble pas faire sens.

39 Numérotation de l'édition *princeps*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

• **2b** [= 4] : 2 ou 3 lignes ? Contenu indéterminé [PL. 5 haut]

Traces de grands traits droits et courbes qui ne forment pas de lettres

• • • •

Tablette 3

• **3a** [= 5] : 3 lignes. Comptes ou calculs [PL. 5 bas]

• • • •

1	λόγος τοῦ κέρματος τ̣ο̣ῦ̣	ΛΟΓΟΣ ΤΟΥ ΚΑΜΑΤΟΥ ΤΟΥ
2	δικνηθέντος· τὸ πρ̣ῶτον	ΔΙΚΝΗΘΕΝΤΟΣ ΤΟΥ ΚΑΤΑ
3	κνίδ̣(ια)? (ταλ.?) (μυρ.) α̣ 3/4 μο() .̣ δ .̣	ΚΝ.....Ο....Ν Μ Α Δ Λ

2. l. δεικνυθέντος (< δεικνύω)? 3. ΚΝΙΔ̣ ⊀ Ꝋ, Ṁ tab.

3. κνίδ̣(ια)? : on attendrait un chiffre après, mais ce qui suit ressemble plus au sigle des talents qu'à un chiffre.

• **3b** [= 6] : 3 lignes. Comptes ou calculs (suite) [PL. 4 haut]

• • • •

1	τ̣ὸ δ̣ε̣ύ̣τ̣ερον 1-2 ν .̣ *traces ?*	ΤΟΝ.....Μ.....
2	(.̣)μ̣υ̣μ̣ου δ(ιὰ) Παπνουθί̣[ου] (.̣)	Μ ΟΜΟΥΔΙΑ ΠΑΠΝΟΥΘΙΟΥ ΜΙ Ω
3	ταλαν̣τῶν (μυρ.) δ καὶ 8-10	ΤΑΛΑΝΤΩΝ ΘΑΚΑ.....Μ.....

2. ⊀ tab. 3. Ꝋ tab.

1. τ̣ὸ : incisé dans le bois.
1-2 ν .̣ : on serait tenté de lire κνίδ(ια) comme en **3a**, 3, mais cette lecture ne correspond pas aux traces. On pourrait lire να̣.
2. (.̣)μ̣υ̣μ̣ου : peut-être ὁ̣μοῦ {μου}.
2-3. Le nombre des lettres en fin de ligne est très difficile à déterminer.

Tablette 4

• **4a** [= 7] : 4 lignes. Comptes ou calculs (suite) [PL. 6 bas]

La partie gauche de la surface de la cuvette est toute grumeleuse. Les quatre lignes ne présentent plus que des traces inexploitables.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

	• • • •	
1	τὸ τρί̣τον αυ̣ . ς̣	ΑΒΥΡΜΑΙΟΥ ΛΑΥ.....ΑΥΡΟΦ
2	τ *traces*	Γ.....ΑΜ.....
3	τ . ρ̣ *traces*	ΤΑ.....ΝΤΩΝ ΛΑ
4	*traces serrées contre le bord de la cuvette*	ΓΑ.....Μ.....

1. αυ̣ ς̣ : à la place du υ, on pourrait lire un γ, ρ ou ψ, ou même le symbole du talent.

● **4b** [= 8] : 3 lignes. Comptes ou calculs (suite) [pl. 7 haut]

1	ὁ̣μοῦ διὰ Παπνουθίου (μυρ.) α . (.)	ΟΜΟΥ ΔΙΑ ΠΑΠΝΟΥΘΙΟΥ ΘΑΚΑ
2	δι(ὰ) Τ̣α̣cον . *vac.* μ() ἀ⏑κ	Δ Κ ΙΑΣΟΝΟ Μ ΤΑΛ Ω
3	. .	
	• • • •	

1. ϴ tab. **2.** ΔI´ tab., M ou Ṁ tab., Ἀ⏑ tab.

1. α . (.) : α, δ ou λ posssibles. Si on a λ, la lettre qui suit devrait être une unité, mais ce qu'on lit n'y ressemble pas.
2. Τ̣α̣cον . : la lettre qui suit ressemble à un sigma lunaire ou un omicron à moitié effacé. Si l'espace qui suit est en fait une lacune (cire disparue), il est possible de lire une terminaison de génitif : -ονο̣[c]. On pourrait être tenté de reconnaître le nom bien connu Π̣α̣cονο̣[c] (l. Πάσωνος). Mais, du fait de la forme des π dans ce texte, Τ̣Α̣ semble meilleur que Π̣Α̣, quoique le nom Τάσων ne soit pas attesté. On ne peut lire un I initial.
ἀ⏑κ : la surligne sur les deux premiers chiffres est peut-être accidentelle.
3. Les traces en début de lignes sont peut-être les restes d'une utilisation précédente ?

Tablette 5

● **5a** [= 9] : inscrite ? [pl. 7 bas]

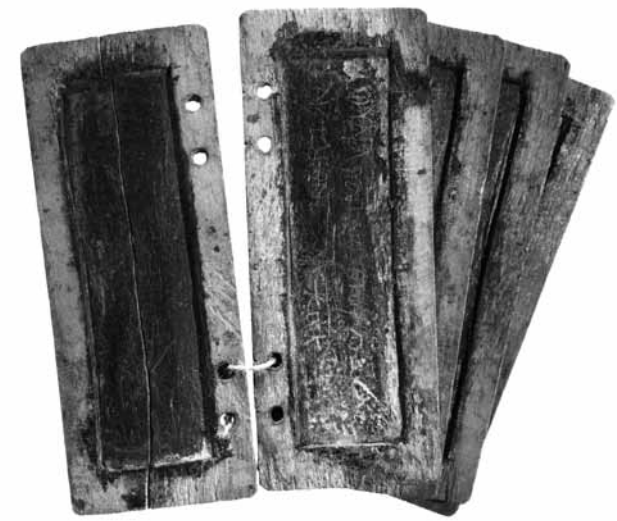
• • • •
Rien de reconnaissable

● **5b** [= 10] : Face externe, vierge.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



PL. 1. Le codex vu de l'extérieur, © Cabinet des médailles.



PL. 2. Le codex vu de l'intérieur, © Cabinet des médailles.

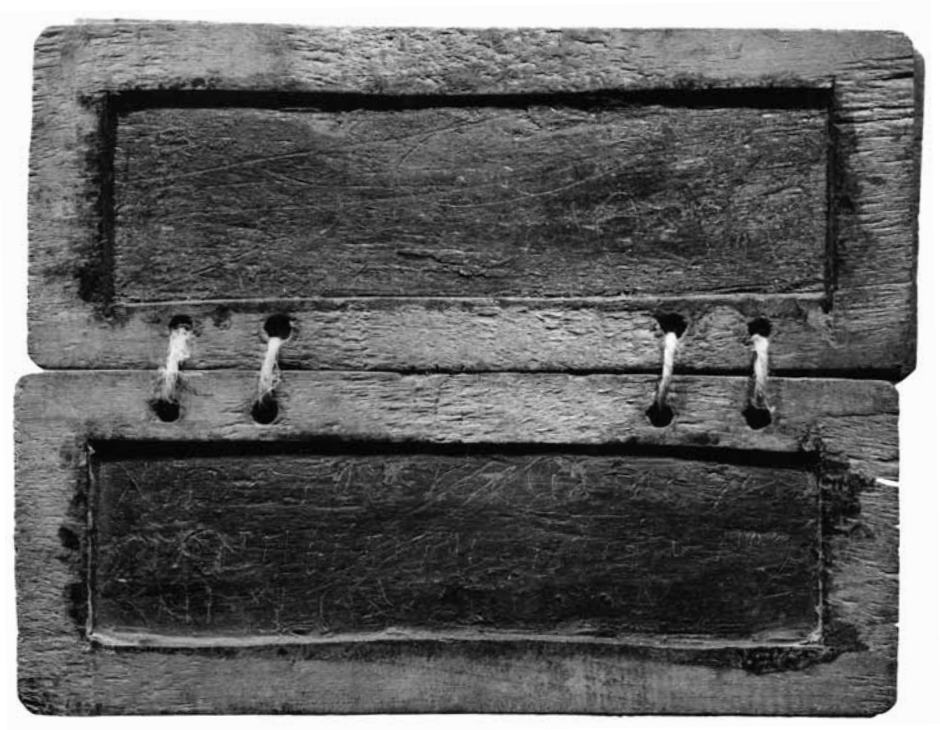


PL. 3. Les entailles sur l'épaisseur du codex, © Cabinet des médailles.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

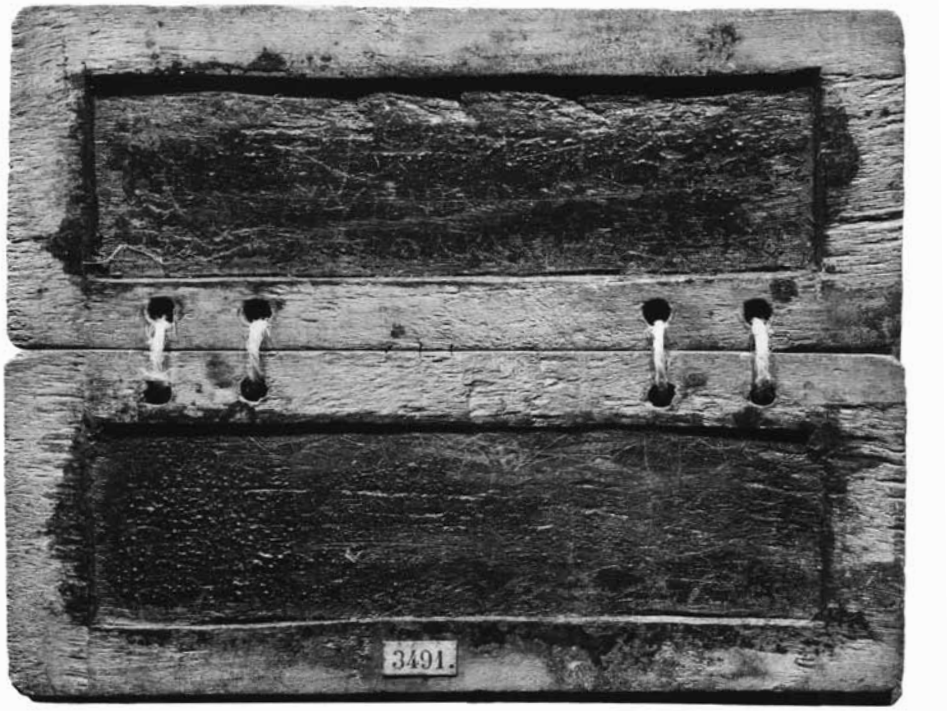


PL. 4. Tablette **1b** (haut) et **2a** (bas), © Cabinet des médailles.

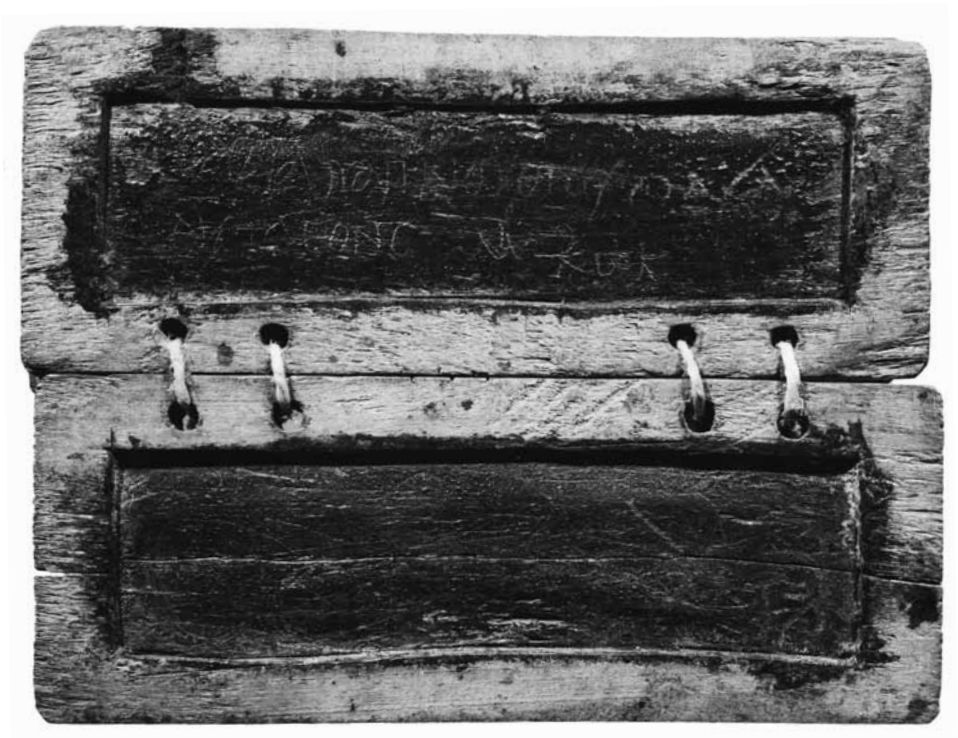


PL. 5. Tablette **2b** (haut) et **3a** (bas), © Cabinet des médailles.

BIFAO 113 (2014), p. 143-156 Jean-Luc Fournet, Klaas A. Worp
Nouvelle édition des « Tablettes Batissier ». Un témoignage méconnu des fouilles de Mariette au Sérapéum ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



PL. 6. Tablette **3b** (haut) et **4a** (bas), © Cabinet des médailles.



PL. 7. Tablette **4b** (haut) et **5a** (bas), © Cabinet des médailles.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net